LES ASSOCIATIONS
de Pères de Famille
dans le Nord

IL S'EN FORME SANS CESSE POUR LUTTER CONTRE L'ECOLE LAIQUE. — VINGT-DEUX NOUVELLES SE SONT DECLAREES DEPUIS JANVIER 1910. — LEUR BUT.

Le cléricalisme ne veut point désarmer devant l'école laïque. La lutte est sans cesse soutenue du côté des curés sectaires contre l'enseignement de liberté et de vérité.

Le Nord est plus que toute autre région le terrain de bataille des papistes où les potentats de l'industrie prêtent volontiers aide et assistance aux hommes noirs qui leur promettent puissance et domination en échange de leur complicité et de leur pression sur les travailleurs.

Ces promesses, de plus en plus fallacieuses, sont prises encore au sérieux par une génération élevée sous la férule des ignorantins. Du moins quelques-uns de ces anciens écoliers congréganistes se soumettent encore aux injonctions des maîtres tonsurés, par intérêt, par obligation, par habitude.

C'est ainsi que se fondent dans notre région des associations de pères de famille chaque semaine pour ainsi dire.

Depuis le mois de janvier 1909, vingt-deux associations de ce genre se sont instituées dans le département du Nord et sont venues se grouper auprès de celles déjà formées.

Les prétextes de ces organisations sont parfois amusants.

Il est curieux de montrer dans quels centres se développent ces associations, — où les prêtres jouent le rôle actif, — et qui pour cette raison sans doute, se dénomment « de pères de famille ».

Le 7 janvier 1909 à Hondschoote, une association se déclare « pour assurer la neutralité religieuse à l'école ». On sait ce que cela veut dire.

Le 25 janvier 1909, à Avesnes (canton nord), une autre se donne pour but « le maintien à l'école de la neutralité et du culte du patriotisme ». Tous les cultes, quoi !

Le 18 mars 1909. — Armentières. « Maintenir dans l'école le culte de patriotisme et des traditions nationales et faire observer la neutralité religieuse inscrite dans la loi. » D'autres ont les mêmes prétentions généreuses de défendre... ce qui n'est pas attaqué.

De cette sorte :

15 novembre 1909. Association des pères de Familles du canton nord d'Hazebrouck. Siège, 8, rue Donckèle. Hazebrouck. — 4 janvier 1910. Association des familles de Carnières et communes voisines. Celle-ci veut en outre : « Procurer le bien matériel et moral de la jeunesse ». — 13 janvier 1910. L'Association des chefs de familles du canton de Berlaimont veut « promouvoir (c'est bien un mot de curé) le bien physique, moral et religieux des enfants. » — 13 janvier 1910. Ass. des familles du canton de Trélon. — 26 janvier 1910. Idem à Merville. Siège, 6, rue Thiers. — 5 février 1910. Idem pour le canton de Seclin.

Dans le canton de Bergues (14 février 1910) les chefs de famille veulent « veiller aux intérêts moraux des enfants fréquentant l'école et organiser la collaboration des parents et des maîtres en vue de l'œuvre d'éducation. »

Cette collaboration a souvent consisté en auto-dafé de manuels et même, dans certains coins de France, en brutalités envers les instituteurs.

Donner un détail de toutes ces associations récentes serait fastidieux. Citons-les : 16 février 1910. Canton de Soire-le-Château. — 16 février : Landrecies et communes. — 16 février : Caudry et communes. — 16 février : Canton de Bavai. — 10 mars : Canton de Hautmont. — 10 mars : Canton du Quesnoy et communes du canton Est. — 10 mars : Canton du Quesnoy Ouest (siège à Jeulain. — 10 mars : Canton d'Avesnes-Sud . Siège à Sains-du-Nord. — 14 mars : Canton de Marcoing. — 1er avril : Clary-Nord et communes. — 2 avril : Le Cateau et communes. — 6 avril : Denain-Nord et environs.

Et pour cette dernière le bout de l'oreille perce.

Dans le but de cette association de chefs de familles on lit : « Maintenir dans l'Ecole le culte du patriotisme, faire observer la neutralité religieuse... »

Jusqu'ici c'est la rengaine ordinaire, le prétexte de haine et de discorde sous des mots doucereux et papelards, mais tout à coup on lâche sans y prendre garde le morceau :

« et réclamer l arépartition des subsides de l'Etat entre toutes les écoles ! »

Voilà ! C'est toujours la question d'argent qu'on trouve au fond de toutes les querelles modernes de l'Eglise. Cette guerre à l'Ecole laïque se fait au cri de : « La Bourse ou la Vie ! »

Les vilaines gens qui ont transformé le Saint-Sépulcre en coffre-fort ne craignent pas de faire pleurer des petits enfants pour des livres d'école quand il s'agit d'être compris dans la « répartition de subsides ».

C'est à cela que se ramène donc la « liberté de l'enseignement » et tous les grands mots, les grands gestes des « pères de familles »... en soutane.

A. W.

UN ADIEU A L'ÉGLISE

M. PIERRE DABRY SORT DES RANGS DU CLERGE APRES VINGT ANS DE SACERDOCE.

Paris, 30 mai. — Notre confrère « Paris-Journal » a publié dans son numéro de dimanche matin un « Adieu à l'Eglise » de M. Pierre Dabry, ancien secrétaire-général des Congrès ecclésiastiques de Reims et de Bourges, ancien rédacteur en chef du « Peuple Français », ancien directeur de la « Vie Catholique ».

Après vingt et un ans de sacerdoce, M. Dabry se retire de l'Eglise et il explique ainsi sa décision :

« Tout, dans l'Eglise, est antidémocratique, sa forme actuelle, ses méthodes, ses habitudes, sa position dans les questions présentes : sa forme actuelle, par laquelle une société où l'on a commencé par se traiter en frères et où on mettait les biens en communs, a abouti à l'absorption de toute individualité, à la cristallisation de toute pensée, de toute volonté, de tout droit dans une personne, celle du pape, qui se trouve être toute l'Eglise, qui détient toutes les vérités, qui cumule tous les pouvoirs et qu'on voudrai imposer comme une sorte de Minotaure ou de monstre à la société ; ses méthodes, où tout est imposé d'autorité, est présenté par formules, où rien ne s'assimile, même en morale, où tout tient par artifice et est exposé, par conséquent, à s'écrouler à la première difficulté ; ses habitudes, qui sont un résidu ranci des âges monarchiques, qui ne lui font apprécier que ce qui sent le luxe et l'aisance, qui éloignent son esprit aussi bien que sa sympathie des initiatives exigées par la concurrence et la fièvre de la vie moderne ; enfin, sa position dans les questions présentes, où, par l'unanimité de ses organes, elle ne manque jamais de se ranger du côté le plus bassement réactionnaire et rétrograde. L'Eglise, telle qu'elle existe et fonctionne actuellement, a positivement l'air d'un corps étranger dans la société contemporaine, d'un élément nuisible qui, selon la loi des organismes vivants, ne peut éviter d'être expulsé. »

La Grève du Textile à Bailleul

Point d'incidents à Bailleul. Les grévistes font preuve d'une discipline et d'un sang-froid qui sont dignes de tous éloges et qui achèvent de leur concilier la sympathie effective de tous leurs concitoyens.

Nous avons signalé ce bruit répandu par les intéressés et propagé de la meilleure foi du monde par bon nombre de personnes à la suite du « Tarif » imprimé par les patrons et répandu par eux dans tous les estaminets de la ville, que nos tisserands gagnaient autant, sinon plus, que ceux d'Estaires. Une circulaire du Comité de la grève avait percé à jour la manœuvre.

Mais, voici une révélation que nous apporte « Le Cri des Flandres » dont le correspondant bailleulois est bien placé pour connaître la vérité : le « tarif » que les patrons ont fait distribuer, sans autres indications que celles-ci. *Tarif de Bailleul comparé avec les tarifs d'Armentières, d'Hazebrouck et d'Estaires*, est non pas celui qui existe à Bailleul, mais celui qu'ils proposent actuellement !

On saisit bien l'artifice... on a voulu tromper le public. La loyauté eut exigé que l'on fît connaître avec quel tarif les bailleulois travaillaient quand ils ont décidé qu'ils feraient grève, quel tarif détaillé les ouvriers proposaient, et ensuite, le tarif mis en avant par les patrons.

Ce n'est pas tout, le « Cri des Flandres » observe encore : « Les patrons n'ont indiqué que les largeurs 80 à 140 centimètres ; la différence de Bailleul avec Armentières, n'y est pas très considérable en effet (encore, est-ce avec le tarif hier en vigueur, on bien avec le tarif patronal proposé ?) Mais, continue le « Cri des Flandres », la circulaire ne parle pas des largeurs au-dessus de 140; il serait bon de ne pas renseigner partiellement le public, mais de lui donner les tarifs complets.

Eh ! ce truc est connu : il avait servi déjà à Armentières, lors de la grande grève. Aussi, le comité de la grève l'a-t-il immédiatement déjoué. Voici par exemple la largeur 200 — fil sur un métier — compte 18 et 19 duites et voici les prix payés : à Armentières 37 centimes, Lille 37 centimes, Estaires 31 centimes 3/4, et Bailleul, 27 centimes...

Notre confrère d'Hazebrouck termine son compte-rendu de notre grève par cette remarque caractéristique : Parmi ceux qui ont pris part à la souscription en faveur des grévistes, il est intéressant de signaler la plupart des fabricants de toiles à la main de Bailleul. »

Très intéressant, assurément ! Voilà donc des patrons toiliers qui aident de leurs subventions les tisserands mécaniques en grève ; on ne niera pas que ceux-là connaissent la partie et la situation faite aux travailleurs. Leur geste n'est-il pas la justification éclatante de la légitimité des revendications ouvrières ?

Allons, que les patrons intéressés en prennent leur parti : l'opinion publique ne comprendrait pas l'intransigeance qui leur ferait refuser de laisser arbitrer le différend.

Nous croyons pouvoir annoncer qu'aujourd'hui même, des propositions extrêmement équitables d'arbitrage seront soumises aux grévistes et aux employeurs. Si de part et d'autre on apporte de la bonne volonté, le travail va reprendre à la satisfaction générale et la ducasse qui en ce moment bat son plein, se terminera plus gaiement.

LES SECOURS DES MINEURS

Le citoyen Henri Rabat, qui avait informé le citoyen Basly de son désir d'envoyer des quêteurs dans le Pasde-Calais, a reçu du maire de Lens la lettre suivante :

« Citoyen,

« Les grévistes de Bailleul peuvent venir quêter à Lens ; je leur donnerai volontiers l'autorisation que vous sollicitez pour eux.

Agréez, citoyen, mes salutations.

Le député-maire de Lens,
BASLY.

A TOURCOING
EXPLOSION D'UNE CHAUDIERE

QUATRE OUVRIERS SONT LEGEREMENT BLESSES. — UNE PLUIE DE BRIQUES DANS LE QUARTIER DE GUISNES

Hier, vers 3 heures de l'après-midi, s'est produit dans le peignage de laine Albert Mallart, rue de Guisnes, un accident dont les suites ne seront heureusement pas graves mais qui eut pu couter la vie à plusieurs ouvriers.

Il était au juste 2 heures 45 lorsque se produisit dans la salle des générateurs une formidable explosion qui mit en émoi tout le quartier qui environne l'usine.

Aussitôt on vit voltiger dans l'air des projectiles de toutes sortes : morceaux de fer et d'acier, morceaux de verres et de briques. Puis sur les toits ce fut un crépitement ininterrompu causé par la chûte de ces bolides d'un nouveau genre.

Chez M. Salembier, fils de l'adjoint au maire, qui habite 79, rue de Guisnes, la maison fut complètement criblée et il ne reste plus une vitre intacte. Mme Salembier qui se trouvait dans sa chambre, n'eut que le temps de se sauver pour éviter les briques qui s'y abattaient et lorsqu'on revint on en trouva une qui brûlait consciencieusement le linoléum.

Le cabaret Théodore Desmettre, à l'angle des rues de Guisnes et de Renaix, était, lui aussi, en piteux état ; toutes les maisons avoisinantes avaient leurs vitres brisées et leurs toits endommagés. Heureusement, il n'y avait pas de blessés.

La première émotion passée, on s'enquit et on sut enfin d'où provenait cette explosion et cette pluie de briques, de fer et de verre. Un des quatre générateurs du peignage, celui portant le numéro 2, avait fait explosion et mis en pièces la salle dans laquelle il se trouvait. C'était les morceaux de cette salle qui avaient abattus sur les maisons du quartier.

A quoi attribuer l'explosion ? On ne sait encore. Mais M. Anglos Dauriac, qui descendra aujourd'hui à Tourcoing, pourra peut-être nous en donner le motif.

Quoiqu'il en soit, les ouvriers déclarent que la chaudière était pleine d'eau, que le manomètre indiquait 7½ alors que la pression normale est de 8. La machine avait été nettoyée et visitée dans le courant d'avril. On ne s'explique donc pas la déchirure ce 1 m. 50 de long sur 0 m. 75 de large qui se produisit juste au-dessus du foyer, à la base du générateur.

Quatre ouvriers ont été blessés très légèrement du reste. Ce sont Auguste Dewaele, aide-chauffeur, âgé de 32 ans, demeurant à Mouscron. Il est brûlé au pied droit. Adolphe Vanmarck, âgé de 50 ans, demeurant rue de la Fère, chauffeur, qui porte des brûlures du 1er degré sur différentes parties du corps et entre autres aux bras, aux jambes et au cou. Camille Ducoulombier, âgé de 34 ans, conducteur de machine, demeurant à Neuville-en-Ferrain, deux plaies à la tête. Eugène Thoillier, chauffeur d'auto, demeurant rue de Rombervillers qui, préparant son auto près de la salle des chaudières, fut atteint à la tête par une brique au moment où il montait sur le siège.

L'incapacité de travail sera de douze jours pour tous.

A LILLE
Le Concours Agricole

L'ouverture de l'exposition des machines a lieu aujourd'hui mardi

Favorisée par un temps assez beau, l'Exposition Agricole a reçu hier, de nombreux visiteurs. La section des instruments et machines est maintenant au complet. Elle offre un très grand intérêt à tous points de vue. De toutes parts les concurrents français et même étrangers ont afflué, et l'on peut prévoir que le travail du jury, pour la distribution des récompensese, sera très ardu.

Les bestiaux commencent, d'autre part, à arriver. C'est ainsi que, hier, dans l'après-midi, on a débarqué à l'Esplanade entre autres animaux, un taureau normand, dont les proportions extraordinaires, ont littéralement stupéfié le public qui assistait à cette arrivée sensationnelle.

Afin de donner un coup d'œil plus agréable encore au rond-point de l'Esplanade, de très jolies corbeilles de fleurs ont été aménagées par les jardiniers de la ville. De nombreux bancs ont été en outre placés autour du kiosque de musique, où auront lieu des concerts.

Il nous revient que la recette de dimanche a produit 1500 francs. Cette somme représente 3000 entrées payantes. C'est coquet pour une avant-première. Que sera-ce donc les jours d'exposition ?

Aujourd'hui, mardi, ouverture de l'Exposition des machines.

Entrée du public au Ramponneau et au Champ de Mars de 8 heures du matin à 6 heures et demie du soir.

DERNIÈRE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

La Catastrophe de Calais

LE MAUVAIS TEMPS INTERROMPT LE SAUVETAGE

Calais, 30 mai. — Ce soir à 7 heures, le vice-amiral Bellue, préfet maritime, est rentré au port et a communiqué à la presse la note suivante :

« La brise ayant forci, il a été impossible de plonger ce soir.

« Les contre-torpilleurs rentrent dans le port pour la nuit, à cause de l'état du temps. Demain à la première heure, on tentera, si le temps s'améliore, de faire plonger les scaphandriers. »

CHEZ LES PARENTS DES VICTIMES

Moulins, 30 mai. — La famille du second maître-mécanicien du « Pluviôse », Pierre Chandat, habite Saligny, près de Moulins. Agé de 25 ans, Pierre Chandat comptait depuis le mois de mars dernier parmi l'équipage du sous-marin. Ses parents se rendront à Calais pour recevoir la dépouille de leur fils, qu'ils ramèneront à Saligny.

LES CONDOLEANCES

Cherbourg, 30 mai. — Le Conseil municipal de Cherbourg a décidé d'envoyer le télégramme suivant :

« Le Conseil municipal de Cherbourg, réuni en séance le 30 mai, douloureusement ému par le nouveau sinistre qui vient de mettre en deuil la marine française, envoie au ministre de la Marine et aux familles des victimes de la catastrophe du « Pluviôse » l'expression de ses vives condoléances et de sa profonde sympathie. »

Paris, 30 mai. — La municipalité de la Rochelle a adressé ses condoléances à M. Callot, père du commandant du « Pluviôse » né à la Rochelle.

M. Callot père habite Paris, boulevard Malesherbes, 160.

Violent incendie à Boulogne

Boulogne-sur-Mer, 30 mai. — Un violent incendie s'est déclaré aujourd'hui à midi dans les magasins d'entrepôt de M. Mori, négociant commissionnaire.

Ces magasins contenaient des machines agricoles et d'énormes quantités de marchandises.

Activé par le vent, l'incendie a pris de grandes proportions et les pompiers n'ont pu songer qu'à protéger les maisons voisines, qui étaient sérieusement menacées.

A 5 heures, on était maître du feu.

Les dégâts s'élèvent à 800.000 fr.

Les souverains belges à Berlin

Berlin, 30 mai. Les souverains belges sont arrivés cet après-midi à 5 h. 15 à la gare de Wildpark, où ils ont été reçus par le prince impérial représentant l'empereur et par l'impératrice.

Bien que son état de santé soit complètement satisfaisant, l'empereur, pour ne pas retarder la guérison du membre opéré, s'est vu obligé de ne pas paraître personnellement à la gare.

L'Affaire Duez

M. Albanel interroge les mandataires du liquidateur.

Paris, 30 mai. — M. Albanel, juge d'instruction, a entendu aujourd'hui deux mandataires de Duez, M. Breton, qui fit des opérations de liquidation dans la région d'Avignon, et M. Lefebvre ; ce dernier a remis au juge d'instruction un long mémoire sur les opérations qu'il a faites. Il a déclaré qu'il était une victime des agissements de Martin-Gauthier et du frère Justinius. Il a ajouté qu'il était de bonne foi et qu'on lui avait causé un préjudice considérable.

La grève des Chemins de fer du Sud

Les grévistes repoussent l'arbitrage du juge de paix.

Nice, 30 mai. — La situation est toujours très calme. Les grévistes, revenant sur leur décision, ont écrit au juge de paix, M. Rossi, qu'ils ne se rendront pas à sa convocation, car ils ne veulent discuter qu'avec un représentant autorisé de la compagnie.

Sur la demande du préfet des Alpes-Maritimes, le président du Conseil a décidé l'envoi de sections du 5e génie pour former le plus rapidement possible des trains spéciaux.

On signale quelques actes de sabotage ; des lignes télégraphiques entre les gares auraient été coupées.

Le préfet a demandé aux autorités militaires de faire surveiller les voies.

LA MALADIE DU KAISER

Berlin, 30 mai. — Les médecins, en changeant le pansement du poignet droit de l'empereur, ont trouvé la plaie absolument normal. Ils ne redoutent pas de complication.

L'empereur a reçu dans la matinée le chef de son cabinet civil.

Le Conflit Médical

Paris, 30 mai. — Cet après-midi, au concours d'agrégation, un des protestataires, M. Bérillon, s'est présenté devant le jury. Ayant développé ironiquement son sujet, ce candidat a été exclu du concours.

Plusieurs étudiants ont applaudi M. Bérillon.

François-Joseph en Bosnie

Sera Jevo, 30 mai. — L'empereur François-Joseph est arrivé à trois heures de l'après-midi. L'entrée du souverain a été véritalbement triomphale.

On mande de Serajevo au Neue Tageblatt que le bruit persiste que l'empereur érigera en royaume la bosnie et l'Herzégovine.

Cette nouvelle cause dans tous les cercles politiques une grande joie.

Grave accident de chemin de fer

Oakland (Californie), 30 mai. — Deux wagons remplis de femmes et d'enfants en partie de campagne se sont rencontrés. Il y a eu 25 blessés, dont plusieurs mortellement.

Les affaires du Maroc

Tanger, 30 mai. — En présence des réponses évasives de Mouley-Hafid au sujet de la commission de revendications qui doit siéger le premier juin, les membres du corps diplomatique ont adressé aujourd'hui à Si-Mohamed-Guebbas représentant du sultan une lettre exigeant que la commission fonctionne, sinon le maghzen aura à répondre des conséquences.

Drame de l'alcoolisme

EN VOULANT S'AMUSER AVEC SON REVOLVER UN IVROGNE TUE SA MAITRESSE

Saint-Etienne, 30 mai. — Louis Vache et sa maîtresse, Catherine Moulin, rentraient ce matin vers 3 heures, pour se coucher. Tous deux étaient abominablement ivres, et pour clore la fête, à quelques pas de son habitation, Louis Vache, sortant son revolver, se mit à tirer en l'air.

Tout à coup son pied heurta un obstacle ; l'ouvrier mineur chancela pendant que sa dernière balle, ayant dévié, allait atteindre à la tête la malheureuse Catherine Moulin qui s'abattit sur la chaussée comme une masse.

Vache, dégrisé par son imprudence, considéra d'un air hébété son œuvre d'ivrogne. Des voisins sortirent ; pendant que les uns essayaient de faire revenir à elle la pauvre femme, d'autres allaient chercher un médecin.

Le docteur Martin, qui arriva peu après, ordonna le transfert de la victime à l'hôpital, mais elle ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Vache aura à répondre du délit d'homicide par imprudence.

Arrestation d'un ancien candidat

Marseille, 30 mai. — M. Cauvin, qui se présenta aux dernières élections comme candidat syndicaliste, ayant rencontré aujourd'hui un de ses concurrents, M. Carnaud, ancien député, le menaça de son revolver.

M. Cauvin a été arrêté.

LE ROI DE GRECE A PARIS

Paris 30 mai. — Le roi de Grèce, venant de Londres, est arrivé à Paris ce soir à cinq heures et quart.

Il a été reçu à la gare du Nord par le colonel Lasson au nom du président de la République, M. de Fouquières, sous-chef du protocole, au nom du ministre des affaires étrangères, M. Lépine, préfet de police, etc.

Le roi est descendu à l'hôtel Bristol.

LIEUTENANT-COLONEL CAMBRIOLE

Commercy, 30 mai. — La propriété habitée par le lieutenant-colonel de Mac-Mahon, du 155e, à Commercy, a reçu la visite des cambrioleurs. L'ordonnance a été arrêté et a fait des aveux.

La Grève de Méry

LA MANIFESTATION ANNONCEE N'A PAS EU LIEU. — ON L'ATTEND AUJOURD'HUI. — UN SOUS-OFFICIER BLESSE.

Méry-sur-Oise, 30 mai. — La situation reste stationnaire à Méry, en dépit des bruits pessimistes qui ne cessent de courir sur les intentions des grévistes.

Hier matin, les maîtres carriers ont été prévenus que des incidents se produiraient certainement si les voitures sortaient des dépôts et les postes à la gare ont été renforcés, mais rien dans la journée n'a justifié les craintes que semblaient éprouver les autorités.

Dans la matinée, M. Autrand, préfet de Seine-et-Oise, et M. Chêne, commandant le 27e dragons, ont parcouru les cantonnements où se trouvent les troupes envoyées à Méry pour assurer le service d'ordre.

M. Duvernoy, sous-préfet de Pontoise, et M. Vidal, commissaire spécial de police restaient en permanence à Méry.

On s'attendait hier à une manifestation qui ne s'est pas produite et qui semble être reportée à aujourd'hui mardi.

Dans l'après-midi également, un groupe comprenant environ 200 ouvriers s'est dirigé sur Pontoise, afin de manifester devant la prison et de réclamer l'élargissement des grévistes arrêtés ces jours derniers.

La mise en liberté de ceux-ci a été refusée.

Les manifestants se sont ensuite dirigés sur Osny, où après avoir manifesté et provoqué une légère bousculade, ils se sont enfin dispersés sans arriver jusqu'à Méry.

Un incident malheureux a néanmoins marqué cette journée. Un sous-officier de dragons nommé Théophile conduisant à la gare un fourgon, s'est cassé la jambe dans les circonstances suivantes :

Le fourgon s'était engagé dans une ornière un peu profonde, et lorsque, pour le redresser, le sous-officier tira les rênes de manière à faire passer l'attelage à gauche, la voiture se renversa et lui brisa la jambe droite.

Le sous-officier a été transporté à l'hôpital de Pontoise.

Dernières Nouvelles
REGIONALES

A LILLE
Un Conflit chez les Cheminots

UNE DELEGATION DE SIX MEMBRES SE REND AU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Les délégués des Cheminots, au nombre de six, sont partis hier soir à Paris, où ils avaient fait demander au préalable, par l'intermédiaire de leurs camarades de la capitale, une entrevue avec M. Millerand, ministre des travaux publics

Avant de se rendre au minnistère, les cheminots se présenteront d'abord au comité de direction de la Compagnie des Chemins d efer du Nord, à qui ils désirent soumettre une dernière fois leurs desiderata.

La délégation des cheminots est composée de la façon suivante : Dufour, délégué des gares de Lille ; Landry, Mahieu et Vrecq, délégués des conducteurs et gardes-freins ; Bruyère, secrétaire de la section des mécaniciens et chauffeurs ; Hochedez, délégué des ateliers d'Hellemmes, des employés des voitures et de la traction.

Espérons que cette démarche aura une issue heureuse. Puisse-t-elle arriver à calmer l'effervescence causée chez les cheminots par les lenteurs apportées à la solution des cas du garde-frein Raphaël Dubois.

A Montigny-en-Ostrevent
UN OUVRIER BROYE PAR UN WAGON

Un affreux accident vient de se produire sur la voie ferrée, près de la gare

L'ouvrier Antoine Lourdel, demeurant à Erville, était occupé à réparer la voie. Il ne vit pas venir un wagon chargé de rails qui le renversa et lui passa sur le corps.

Les témoins de l'accident se précipitèrent au secours du malheureux mais ce n'était plus qu'un cadavre. L'infortuné avait été tué sur le coup.

Lourdel était marié et père de famille. Une scène déchirante se produisit quand on ramena le corps affreusement broé. Le malheureux était âgé de 40 ans.

FEUILLETON DU 31 MAI — N. 201

LES MOHICANS DE PARIS

par Alexandre Dumas

« Là, comme Priam regardant du haut des tours de Troie, le cadavre de son fils traîné sept fois autour du tombeau de Patrocle, il appelait son enfant et récitait les lamentations que le divin Homère met dans la bouche du vieux roi.

« Priam le Grand entra sans être aperçu, et, s'approchant d'Achille, il prit entre ses bras les genoux du héros, baisa ces mains meurtrières, ces mains terribles qui lui tuèrent tant de fils. Ainsi, quand le destin a pris un homme qui, dans sa patrie, a tué un autre homme, et l'a poussé chez un peuple étranger, quand cet homme entre dans la maison d'un homme riche où il vient chercher un refuge, tous ceux qui le voient restent frappés de stupeur ; ainsi Achille fut stupéfait en voyant Priam, semblable à un dieu, et les assistants, non moins stupéfaits qu'Achille, se regardèrent les uns les autres.

» Alors, Priam, suppliant, lui adressa ce discours :

» — Achille égal aux dieux, souviens-toi de ton père ; il est du même âge que moi et sur le seuil mortel de la vieillesse. Peut-être des voisins ennemis le pressent-ils et n'a-t-il personne pour repousser loin de lui la guerre et la mort ; mais, certes, celui-ci du moins, entendant parler de toi, et sachant que tu vis, se réjouit dans son cœur, et, en outre, espère tous les jours qu'il reverra son, cher fils de retour de Troie. Mais, moi, moi, malheureux tout à fait, puisque j'engendrai tant de vaillants fils dans la vaste Troie, et qu'aucun de ces fils ne m'a été laissé... J'en comptais cinquante lorsque vinrent les Achéens, dix-neuf étaient sortis des mêmes entrailles, et mes femmes avaient mis au monde les autres dans mes palais... L'impétueux Mars leur a brisé les genoux, et celui qui était seul près de moi, qui défendait et la ville et nous, tu l'as tué dernièrement au moment où il combattait pour la patrie... pauvre Hector ! Et, moi, je viens à présent, à cause de lui, vers le vaisseau des Achéens, afin de le racheter de toi, et j'apporte des rançons infinies. Respecte les dieux, Achille, et aie pitié de moi-même ; et, te souvenant de ton père, songe que je suis bien autrement à plaindre que lui, car j'ai supporté des choses telles qu'aucun autre homme vivant ne les a encore supportées sur terre : c'est de tendre la main vers la bouche de l'homme qui a tué mon fils ! »

Un autre jour, c'était le dixième chant de Dante qui revenait à la pensée du pauvre père. Mais ce qu'il voyait dans ce dixième chant, ce n'était point Farinata des Uberti, plus tourmenté par la défaite des siens que par sa couche de feu. Non ! c'était la figure anxieuse de Cavalcanti, de cette ombre éternelle qui, aux côtés de Dante, cherche son fils.

Et, dans la langue où ils avaient été composés, il redisait ces beaux vers de l'exilé florentin :

« Lors, de la partie où la tombe était découverte, surgit la tête d'une autre ombre qui semblait s'être posée sur ses genoux.

» Le fantôme regarda autour de lui comme pour chercher quelqu'un, et, quand son espoir fut évanoui, il me dit tout en pleurs :

» — La puissance du génie t'aura ouvert cette noire prison. Où est mon fils, et pourquoi ne l'aperçois-je pas à tes côtés ?

» Et moi, à lui :

» — Je ne viens pas par mon seul pouvoir. Le sage qui me dirige est là près de nous... Peut-être votre guide dédaigna-t-il trop ce maître sublime.

» Ses paroles et son genre de supplice m'avaient révélé le nom de cette ombre. Ma réponse fut donc précise.

» Mais, se dressant soudain, le fantôme :

» — Comment as-tu dit ? *dédaigna ?...* A-t-il cessé de respirer, et la douce lumière du soleil ne réjouit-elle plus ses yeux ?

» Et comme je tardais à répondre, il tomba renversé dans son cercueil et ne se montra plus. »

Et il avait coutume de dire en secouant la tête, le pauvre comte, qui se connaissait en douleur :

— C'est celui-ci qui souffrait le plus, puisqu'il souffrait silencieusement et sans se plaindre.

Et, cependant, peu à peu, l'abbé, comme un père qui guide et qui dirige un enfant aveugle, guidait et dirigeait la douleur du vieillard dans le chemin de la résignation.

Nous l'avons dit, cette convalescence morale dans laquelle Dominique fit entrer le père de Colomban dura un mois environ.

On était arrivé à la moitié de mars, à peu près, lorsqu'un matin, avant l'heure où le comte avait l'habitude de se présenter chez l'abbé Dominique, l'abbé Dominique se présenta chez le comte.

Il tenait une lettre à la main, et son front paraissait tout à la fois joyeux et inquiet.

— Monsieur le comte, dit-il, tant que rien d'absolu ne m'a rappelé à Paris, je suis resté près de vous ; mais, aujourd'hui, il faut que je vous quitte.

— Absolument ? répondit le vieillard.

— Voici une lettre de mon père, qui m'annonce qu'il arrive à Paris, et, depuis près de huit ans, je n'ai pas vu mon père.

— Votre père, Dominique, est un homme heureux d'avoir un tel fils ! Partez, mon ami, je ne vous retiens pas.

Mais l'abbé, calculant et la date de sa lettre et l'arrivée probable de son père à Paris, donna encore vingt-quatre heures au comte, et il fut convenu que Dominique ne partirait que le lendemain.

La journée fut ce qu'avaient été les autres journées, avec un redoublement de tristesse de plus.

On passa la dernière soirée dans la chambre de Colomban.

La revue fut faite de tout ce qui avait été dit dans ce mois, que le pauvre père eût voulu éterniser.

Le comte supplia Dominique de revenir aussitôt que ses devoirs ne le retiendraient plus à Paris. L'abbé Dominique s'y engagea de tout cœur. Il lui promit, d'ailleurs, d'ouvrir avec lui, dès son arrivée à Paris, une correspondance qui devait être aussi précieuse au père qu'à l'ami.

Ils causèrent ainsi bien avant dans la nuit sans regarder l'heure et sans s'en inquiéter.

Dominique raconta de nouveau au comte de Penhoël, et pour la dixième fois, dans quelles circonstances il avait connu son fils. Il lui fit un détail minutieux des moindres accidents de sa vie de Paris ; puis, quand, toujours pressé par le comte d'aller en avant, il arriva à la cause principale de la mort du jeune homme, il s'arrêta hésitant.

— Continuez ! dit le comte.

Mais parler à ce père de la femme qui avait causé la mort de son fils, c'était un sujet qu'il n'avait point encore abordé jusque-là ; c'était même, dans le cas où ce père l'exigerait, un terrible devoir à remplir. Il était donc tout simple que la parole s'arrêtât aux lèvres de Dominique.

— Continuez, mon ami, répéta le comte avec fermeté.

— Vous voulez que je vous parle d'elle ? demanda le prêtre.

— Oui !... Qu'est-ce que cette jeune fille qu'il aimait ?

— Une sainte tant qu'il a vécu, une martyre depuis qu'il est mort.

— Vous l'avez connue, mon ami ?

— Comme j'ai connu Colomban.

Et, alors, il lui raconta la piété de Carmélite pour sa mère ; comment, la mère morte sans confession, on l'avait envoyé chercher, lui, pour qu'on ne s'ensevelît pas sans prières ; comment Colomban avait connu Carmélite pendant cette veillée funèbre. Puis il raconta l'arrivée de Camille, la vie des trois amis, le départ de Colomban, son retour, le départ de Camille, la longue attente de Carmélite, l'amour des deux jeunes gens pendant cette absence, la lettre annonçant le retour du créole, puis, enfin, la catastrophe terrible dans laquelle l'un succomba et l'autre survécut.

Le comte écouta tout ce récit, immobile, les mains croisées, la tête renversée en arrière, les yeux fixés au plafond. De temps en temps, une larme cachée et silencieuse sillonnait les joues du vieillard.

Puis, quand Dominique eut fini :

— Ils eussent été si heureux près de moi, dans cette vieille tour de Penhoël ! dit-il.

Puis, après un soupir :

— Et, moi, ajouta-t-il, j'eusse été si heureux près d'eux.

— Monsieur le comte, hasarda Dominique, voyant le vieillard dans cette disposition d'esprit ou plutôt de cœur, ne reporterai-je pas à la malheureuse Carmélite le pardon du père de Colomban ?

Le comte tressaillit et parut éprouver un moment d'hésitation.

Puis, avec un inexprimable accent de prière :

— Que Dieu pardonne à cette jeune fille comme je lui pardonne ! dit-il en levant les mains au ciel.

Puis, ayant dit ces mots, il se leva, et, de ce pas ferme et régulier qui lui était habituel, il marcha vers le secrétaire.

La chambre, où brûlait une seule lampe près de s'éteindre, était dans l'obscurité. Il tâtonna un instant pour trouver la clef, la trouva enfin, rabattit le devant du secrétaire, ouvrit un tiroir, y plongea la main avec la certitude d'un homme qui sait où, du premier coup, il trouvera ce qu'il cherche.

Il en tira un petit paquet enveloppé d'un papier de soie.

Il s'approcha de l'abbé, et en même temps de la lampe.

L'abbé lui tendit la main.

— Merci ! merci d'avoir pardonné à la pauvre femme ! Votre pardon, c'est sa vie.

(A suivre).

PROCHAINEMENT

Nous commencerons la publication de

SALVATOR

Suite aux MOHICANS DE PARIS